

Business & Stratégie

DKV Belgium, membre du groupe ERGO, se focalise sur l'assurance santé en Belgique et occupe une position de leader sur le marché belge de l'assurance maladie grâce à une approche multicanale des ventes. Depuis 1964, DKV Belgium offre à ses clients (particuliers, indépendants, PME et grandes entreprises) des produits d'assurance maladie et des services innovants et de qualité. Ce sont les fondements de sa mission, fortement soutenue par l'ensemble des membres de son personnel, ses actionnaires et ses partenaires de distribution.

En tant que leader sur le marché de l'assurance santé, DKV Belgium joue un rôle de premier plan dans les débats sociétaux relatifs aux soins de santé : conscientisation, prévention, efficience du système de soins de santé. DKV renforce son positionnement de "partenaire santé", au cœur du parcours de santé de ses clients, au-delà du rôle de "payeur santé" qui n'intervient qu'a posteriori. La DKV étudiera toutes les possibilités de créer de la valeur pour ses clients tout au long de leur parcours de santé.

DKV Belgium collabore avec des courtiers, un petit groupe d'agents généraux et des assureurs (pour compléter leur offre d'assurance santé). En outre, DKV Belgium développe ses activités directes en mettant l'accent sur le renforcement de sa présence en ligne par le biais de multiples projets de numérisation.

Le résultat des investissements s'est élevé à 40,37 millions d'euros en 2022. Par rapport à 2021, il a été influencé par une approche de réduction des risques. Le résultat ordinaire a été positivement influencé par des rendements de réinvestissement plus élevés.

Système de gouvernance

Les organes de gouvernance les plus importants du Système de Gouvernance incluent : le Conseil d'administration, le Comité d'audit et des risques, le Comité de nomination et de rémunération et le Comité de direction. Ces organes de gouvernance disposent de chartes décrivant leurs rôles et responsabilités respectifs.

Le système de gestion des risques de l'entreprise repose sur une stratégie de risque visant à identifier, évaluer, piloter, surveiller et signaler les risques. Il s'articule autour d'un modèle à trois lignes de défense, dans lequel la première ligne correspond à ceux qui prennent le risque et en sont responsables. La deuxième ligne est constituée des trois fonctions de contrôle indépendantes (la Fonction de Gestion des Risques, la Fonction de Conformité et la Fonction Actuarielle), qui agissent en tant que contrôleurs des risques. La troisième ligne (Audit interne) est l'examineur indépendant des première et deuxième lignes.

L'évaluation par le Comité de Direction de la structure de gouvernance d'entreprise de DKV Belgium a révélé un résultat général qualifié de bon, tant en termes de conception que de performances. Cela indique que la direction se sent globalement à l'aise avec la manière dont la structure de gouvernance d'entreprise est mise en place (toutes les conceptions sont jugées bonnes) et fonctionne (performance). Des améliorations par rapport à l'évaluation précédente ont été constatées en ce qui concerne la conception, mais certains points d'attention supplémentaires et l'intégration plus poussée de ces points dans les processus sont indiqués en ce qui concerne la performance.

Profil de risque

Le profil de risque de la compagnie fournit une vue détaillée de tous les risques auxquels la compagnie est exposée au travers de ses produits et opérations.

Les risques principaux auxquels la compagnie est exposée incluent :

- *Risque de souscription* : des changements dans l'évolution attendue des sinistres pourraient affecter directement et sensiblement DKV Belgium. Le caractère illimité des couvertures rend la compagnie très sensible à cette évolution. L'inflation médicale sur le marché sera capturée

par l'indice médical, mais seulement avec un certain délai. Dans cette mesure, les autres acteurs du marché sont aussi sensibles à ce risque.

- *Risque de taux d'intérêt* : au cours des dernières années, les taux d'intérêt ont baissé de manière significative, suivis d'une forte augmentation en 2022. Toutefois, la souplesse de réaction aux variations des taux d'intérêt a été limitée par la loi belge Verwilghen II, qui définit clairement les règles relatives aux éventuels ajustements de primes. Les variations des taux d'intérêt ont un impact à la fois sur l'actif (en fait les obligations) et sur le passif. Pour les contrats individuels, DKV Belgium assure les clients à vie. Par conséquent, les engagements sont également à long terme. Le risque réel pour DKV Belgium est donc le risque que la courbe de taux diminue. Il en résulterait un risque de réinvestissement pour nos obligations.
- *Cyber-risque* : L'accent étant mis sur le mode de travail numérique et la numérisation de l'entreprise, la performance opérationnelle et la résilience des activités informatiques revêtent une grande importance pour l'entreprise. Les principaux points d'attention sont l'augmentation des cybermenaces, la mise en œuvre de la feuille de route en matière de cybersécurité afin d'en accroître la maturité, et la stabilité de l'environnement informatique de DKV.
- Le *risque juridique et de conformité* est le risque de non-respect de toutes les exigences légales et réglementaires applicables et des normes du secteur, et l'impact correspondant sur les activités, la réputation et la situation financière de l'entreprise. DKV a mis en place les processus nécessaires pour s'assurer que tout changement pertinent dans le cadre réglementaire est intégré dans son activité et son interaction avec les clients.
- *Risque Stratégique* : le risque stratégique est défini comme le risque de prise de mauvaises décisions commerciales, de mauvaise mise en œuvre des décisions ou d'incapacité à s'adapter aux changements de l'environnement opérationnel. Les principaux points d'attention pour 2022 étaient la stabilité du modèle, la numérisation et la flexibilité pour réagir aux changements du marché et de réglementation, ainsi que l'évolution du système des suppléments d'honoraires.
- *Risque de durabilité* : dans le cadre de la stratégie actualisée à l'échelle du groupe, Munich Re et le groupe ERGO ont exprimé leurs ambitions en matière de développement durable par un projet à l'échelle du groupe. DKV Belgium a lancé des initiatives dans ce sens en Belgique, alignées sur l'approche du groupe. Ces initiatives couvrent la durabilité en termes d'impact sur le portefeuille de produits, sur les investissements réalisés et sur le fonctionnement de l'entreprise en tant que telle.

Tous les risques sont suivis et gérés de manière régulière, et le capital risque est calculé et intégré dans le ratio de solvabilité de la compagnie. Au sein de la compagnie, plusieurs techniques d'atténuation des risques sont utilisées. Afin de garantir une prise de décision efficace et fondée et tenant compte des risques, ceux-ci sont rapportés sur base régulière et de manière transparente à la direction générale.

Valorisation aux fins de solvabilité

Le bilan de la société comprend des actifs, des provisions techniques et d'autres passifs. Les provisions techniques sont les réserves de sinistres et de primes augmentées de la marge de risque. Les actifs, provisions techniques et autres passifs sont valorisés à la 'fair value' selon les exigences Solvabilité II, ce qui implique que la solidité financière de la compagnie est sensible aux fluctuations de valeur. Cette évaluation basée sur les normes Solvabilité II diffère à certains égards de l'évaluation BEGAAP.

Depuis 2019, DKV Belgium applique l'ajustement de volatilité dans le calcul de la meilleure estimation des provisions techniques.

Gestion de capital

Le capital de risque pour DKV Belgium est calculé au moyen de la formule standard de Solvabilité II, qui est considérée adéquate pour le profil de risque de DKV Belgium. Au travers de l'exercice ORSA, un montant de capital supplémentaire est ajouté pour le risque de marge lié aux obligations d'État.

Selon les hypothèses et la méthodologie du modèle actuel, DKV Belgium affiche une capitalisation suffisante avec un ratio de solvabilité de 224% (inférieur de 1,3% si on exclut l'ajustement de volatilité) et un ratio de capital minimum de 897%. Le processus ORSA confirme cette conclusion, puisqu'une capitalisation adéquate pour couvrir les risques découlant des activités actuelles et prévues est observée. Une analyse plus approfondie des mesures d'atténuation des risques est en cours afin de réduire la volatilité de l'inflation dans l'approche de modélisation actuelle. En ce qui concerne le calcul du capital-risque, certains points d'attention avaient été soulevés dans la calibration des actions de gestion et le calcul de la marge de risque. Ces points ont été résolus en 2022.

Événement majeur : Contexte macroéconomique en 2022

L'impact des tendances macroéconomiques observées en 2022 (par exemple, augmentation des coûts, inflation élevée, augmentation des taux d'intérêt) a été étudié de près par DKV Belgium. En ce qui concerne les services opérationnels et la stabilité financière, la situation est jugée sous contrôle. Toutefois, l'inflation et les taux d'intérêt élevés ont entraîné une forte volatilité des besoins en capital et de la solvabilité de DKV Belgium. Pour 2022, le ratio SII est resté bien au-dessus de l'appétit pour le risque local et des exigences réglementaires, mais des efforts ont été faits pour améliorer encore la stabilité du modèle. Ces efforts se poursuivront en 2023.